

---

[Imprimer](#)

## **Un marché d'aménagement pour le parvis de l'Arena 2**

Image

---

## **Paris & métropole aménagement a publié un marché portant sur les travaux d'aménagement du parvis de l'Aréna Porte de la Chapelle à Paris (18e arr.).**

Bouygues bâtiment Ile-de-France a été retenu, avec Scau et NP2F, par la ville de Paris pour le marché global de conception, de réalisation et d'exploitation technique de l'Aréna Porte de la Chapelle. Située au sein de la ZAC Gare des Mines-Fillettes, cette salle multifonctionnelle d'une capacité de l'ordre de 8 000 places assises doit accueillir à partir de 2023 des compétitions sportives de niveau national ou international, le Paris Basketball en résidence ainsi que des concerts, des spectacles ou des congrès. Un programme complémentaire de 2 600 m<sup>2</sup> proposera une offre de loisirs et de commerces.

Ce projet doit à la fois contribuer « au développement du sport de haut niveau et à l'accueil d'événements sportifs d'envergure dans la Capitale » et être ouvert « au sport de proximité et aux habitants du quartier en intégrant en son sein deux gymnases destinés à répondre aux besoins locaux ». Les épreuves de badminton, de para taekwondo et de para badminton des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 y sont prévues.

### **Un parvis provisoire en 2024**

Alors que la première pierre a été posée le 5 octobre 2021, Paris & métropole aménagement a lancé un marché sur les travaux d'aménagement du parvis de cet équipement. Cet espace devra à la fois permettre l'appropriation des riverains du secteur et de la future ZAC et la réception des flux de visiteurs de la salle.

Il devra être livré à un stade d'avancement intermédiaire pour la tenue des JOP car si l'Aréna sera construite, les lots et espaces publics à l'ouest de la ZAC ne le seront pas. "L'objectif est de livrer un parvis définitif partout où cela est possible et de proposer un aménagement provisoire sur les surfaces destinées à être bâties", indiquent les documents de marché.

En lieu et place du futur lot bâti, une vaste surface de stabilisé doit pouvoir accueillir toutes sortes d'installations, d'événements, de types d'appropriation. Un grand cercle végétalisé fera écho à celui prévu dans la partie définitive du parvis, un peu plus à l'ouest.

En limite est du périmètre, une bande de stabilisé permettra de délimiter la voie d'accès nord-sud tout en aménagement une interface propre avec les installations temporaires du comité d'organisation, immédiatement plus à l'est.

[Consulter l'avis](#)